



Fédération Syndicale Unitaire 92  
3 bis, rue Waldeck Rochet  
92000 Nanterre

CHSCT-D, Nanterre, le 28 mai 2013

Mr le Directeur Académique

Tout d'abord, nous souhaitons que notre CHSCT-D fonctionne en cohérence avec les CHSCT des autres départements et le CHSCT-A, même si ces différentes instances sont bien indépendantes les unes des autres. Nous ne sommes donc pas tenus de suivre le calendrier du CHSCT-A pour l'avancée de nos travaux. Nous pouvons aussi bien nous nourrir des avancées des CHSCT voisins sur certains points qu'être initiateur et innover sur d'autres points.

Comme nous, vous êtes soucieux que le CHSCT-D ne se résume pas une chambre d'enregistrement. C'est la raison pour laquelle nous voulons à ce dernier CHSCT-D de l'année scolaire émettre des vœux concernant les nombreux chantiers que nous devons engager :

- le développement auprès des personnels de l'information et de la formation concernant cette instance, ces outils et ces procédures (identification des assistants de prévention dans les circonscriptions, DU, RSST, signalements, enquête...),
- l'amélioration des procédures relatives aux démarches liées à la santé (identification des personnes référentes, demandes diverses concernant les AT, CLM, CLD, postes adaptés et reclassement ...) et le fonctionnement des instances que sont les comités médicaux et commissions de réforme ;
- la mise en place des registres SST et l'élaboration des DU devront se faire en s'assurant qu'elles permettent une réelle participation et compréhension de la part des personnels, sans représenter de charge de travail supplémentaire ;
- la question du changement des rythmes scolaires dans le premier degré qui entraîne des modifications importantes des conditions de travail et d'organisation du travail devra être examinée en fonction des points de vue des différentes fonctions et catégories de personnels relevant de ce CHSCT-D ;
- la mise en place d'un suivi des questions relevant du CHSCT : soit parce qu'elles ont été abordées lors d'une réunion et que nous n'avons pas tous les éléments pour conclure, soit parce qu'elle font suite à des audiences d'établissement et montre un mal-être et une tension dans ces établissements
- la communication d'un planning annuel de visites d'établissements

Même si la mise en place de cette instance est complexe, mais parce qu'elle est porteuse d'espoir de mieux-être au travail pour nos collègues et d'économies substantielles pour l'administration, nous avons chacun, notre part de responsabilité dans la réussite de son fonctionnement. Nous espérons donc maintenant que nous avons eu une bonne part de notre formation, entrer dans le vif du sujet. Nous vous remercions de l'attention que vous nous avez portée.